



FBM 328

FINITION TEINTÉE SEMI-FILMOGÈNE SPECIAL MÉLÈZE

Description du produit	Le FBM 328 est une finition à base de résine acrylique destinée aux applications industrielles.
Propriétés	<ul style="list-style-type: none"> Spécialement adapté au Mélèze. S'applique impérativement après le primaire PRB 217. Aspect satin. Laisse apparaître le veinage du bois.
Destination	<ul style="list-style-type: none"> Extérieur. Verticale.
Caractéristiques techniques	<p>Classification : Famille I classe 7b2 selon norme NFT36-005.</p> <p>Aspect : Satin.</p> <p>Liant : Acrylique.</p> <p>Densité à 20°C : 1,04 ± 0,05.</p> <p>Extrait sec : 31 ± 1%.</p> <p>Viscosité à 20°C : Semi fluide.</p> <p>pH : 8,5 ± 1.</p> <p>Conditionnements : Seau de 20 litres, fût de 200 litres et cubi de 1 000 litres.</p> <p>Stockage : 1 an minimum en emballage hermétique d'origine non entamé.</p> <p>% COV (2004/42/CE) : < 5 %.</p> <p>Teintes : Soleil - Saturne.</p>
Subjectile	Bois dont l'utilisation, la nature, la qualité, l'état, les traitements et les préparations sont conformes aux normes en vigueur.
Application	S'applique en deux couches sur bois propre et sec après le PRB 217.
Matériel d'application	Pistolet.
Dilution	Ne pas diluer.
Grammage	90 g/m² par couche.
Séchage à 20°C - 50% HR	4 heures.
Recouvrement	Recouvrable après 4 heures
Nettoyage du matériel	Eau
Stockage	Stocker le produit à l'abri du gel et des températures élevées.
Sécurité	Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS) disponible sur le site www.quickfds.com et aux textes figurant sur l'emballage conformes à la législation en vigueur.
Date d'édition	Janvier 2015.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.